

<b>Comptes annuels IFRS pour Altamir Amboise</b>
--

1. Etat du résultat global

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	<b>31 décembre 2012 12 mois</b>	<b>31 décembre 2011 12 mois</b>
Variations de juste valeur	5.7	81 338 752	-25 861 232
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	5.15	-10 719 710	42 725 890
Autres revenus du portefeuille	5.16	14 361 063	19 553 014
<b>Résultat du portefeuille de participations</b>		<b>84 980 105</b>	<b>36 417 672</b>
Achats et autres charges externes	5.17	-16 054 666	-11 390 925
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 008 342	-1 588 254
Autres produits		3 502	0
Autres charges		0	0
<b>Résultat opérationnel brut</b>		<b>67 920 600</b>	<b>23 438 494</b>
Part revenant aux porteurs de parts C d'Apax France VIII B		-2 625 879	0
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	5.12	-10 435 864	-5 332 111
<b>Résultat opérationnel net</b>		<b>54 858 857</b>	<b>18 106 382</b>
Produits des placements de trésorerie		1 830 758	631 910
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		393 135	138 950
Intérêts, produits et charges assimilés		106 529	-22
Autres charges financières		-135 006	-102 695
<b>Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires</b>		<b>57 054 273</b>	<b>18 774 526</b>
<b>Résultat par action</b>	<i>5.19</i>	<b>1,56</b>	<b>0,51</b>
<b>Résultat par action dilué</b>	<i>5.19</i>	<b>1,56</b>	<b>0,51</b>

La société n'a pas d'éléments de produits et de charges qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et qui impacteraient l'état du résultat global.

2. Etat de situation financière*(en euros)**Note* 31 décembre 2012 31 décembre 2011**ACTIFS NON COURANTS**

Immobilisations incorporelles		0	0
Portefeuille d'investissement	5.8	418 300 461	321 224 069
Autres actifs financiers		307 557	192 811
Créances diverses		3 900 599	0
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>422 508 617</b>	<b>321 416 880</b>

**ACTIFS COURANTS**

Créances diverses		489 724	5 687 447
Autres actifs financiers courants	5.9	10 115 070	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.10	88 092 290	133 636 326
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>98 697 084</b>	<b>139 323 773</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>521 205 701</b>	<b>460 740 653</b>

**CAPITAUX PROPRES**

Capital	5.11	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980
Réserves		112 882 969	101 284 922
Résultat de l'exercice		57 054 273	18 774 526
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>491 689 848</b>	<b>441 812 054</b>

**PART REVENANT AUX COMMANDITES ET****PORTEURS D' ACTIONS B**

Autres dettes	5.12	24 081 532	16 799 099
Provisions	5.13	2 712 632	0
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 712 632</b>	<b>161 627</b>
Dettes financières diverses		0	52 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		449 651	220 217
Autres dettes	5.14	2 272 036	1 695 614
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 721 687</b>	<b>1 967 872</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>521 205 701</b>	<b>460 740 653</b>

3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010</b>	<b>219 259 626</b>	<b>102 492 980</b>	<b>-226 639</b>	<b>81 261 082</b>	<b>20 345 180</b>	<b>423 132 229</b>
Résultat de la période					18 774 526	18 774 526
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 774 526</b>	<b>18 774 526</b>
Opérations sur actions propres			-81 151	-11 614	0	-92 765
Résultat Apax France VIII-B années précédentes				-1 936	0	-1 936
Affectation du résultat				20 345 180	-20 345 180	0
<b>CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2011</b>	<b>219 259 626</b>	<b>102 492 980</b>	<b>-307 790</b>	<b>101 592 712</b>	<b>18 774 526</b>	<b>441 812 055</b>

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2011</b>	<b>219 259 626</b>	<b>102 492 980</b>	<b>-307 790</b>	<b>101 592 712</b>	<b>18 774 526</b>	<b>441 812 055</b>
Résultat de la période					57 054 273	57 054 273
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57 054 273</b>	<b>57 054 273</b>
Opérations sur actions propres			63 590	51 155	0	114 745
Affectation du résultat				18 774 526	-18 774 526	0
Distribution de dividendes avril 2012 porteurs actions ordinaires				-7 291 225		-7 291 225
<b>CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2012</b>	<b>219 259 626</b>	<b>102 492 980</b>	<b>-244 200</b>	<b>113 127 168</b>	<b>57 054 273</b>	<b>491 689 848</b>

4. Tableau des flux de trésorerie

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2012 établis sous le référentiel IFRS

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	<b>31 décembre 2012</b> 12 mois	<b>31 décembre 2011</b> 12 mois
Acquisitions de participations		-59 012 690	-66 047 474
Acquisitions de participations Parts C Ahau 30		0	-825 000
Octroi de comptes courants aux sociétés du portefeuille		-8 887 354	-26 503 121
Remboursement de comptes courants aux sociétés du portefeuille		15 898 225	23 964 722
Cessions de participations		24 246 990	165 384 138
Distribution par les sociétés du portefeuille		106 391	0
Distribution		0	-698 145
Intérêts et autres produits du portefeuille encaissés		9 674 715	15 152 555
Dividendes encaissés		4 686 348	4 400 459
Charges opérationnelles		-14 074 113	-12 860 469
Produits de placements encaissés		2 223 893	770 860
Produits exceptionnels divers		3 500	0
<b>Flux de trésorerie opérationnels</b>		<b>-25 134 093</b>	<b>102 738 528</b>
Dividendes versés aux actionnaires A		-7 291 225	0
Placement AARC		-10 000 000	0
Appel de fonds Apax France VIII-B		34 712	51 641
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B		-3 153 431	0
<b>Flux de trésorerie de financement</b>		<b>-20 409 944</b>	<b>51 641</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>-45 544 037</b>	<b>102 790 169</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	<i>5.10</i>	133 636 326	30 846 157
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<i>5.10</i>	<b>88 092 290</b>	<b>133 636 326</b>

## 5. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

### 5.1 Entité présentant les états financiers

Altamir Amboise présente des comptes consolidés intégrant le FCPR Apax France VIII-B. Altamir Amboise (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

La Société est domiciliée en France. Le siège social est situé 45 avenue Kléber, 75016 Paris.

## 5.2 Base de préparation

### a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés annuels d'Altamir Amboise au 31 décembre 2012 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés annuels sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2011.

Les normes IFRS prochainement applicables : IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur, IFRS 10 et 12 relatives aux états financiers consolidés et aux informations à fournir, sont en cours d'analyse, notamment sur les effets liés à la présentation des comptes.

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 5 Mars 2013.

### b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base d'une évaluation à la juste valeur des éléments suivants :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions d'IAS 28 et IAS 31 pour les sociétés de capital risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres de participations dont la cession à court ou moyen terme est prévisible,
- les instruments financiers dérivés,
- les montants revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 5.4.

### c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

### d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les

montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 5.4 sur la détermination de la juste valeur.

e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont la disponibilité de trésorerie suffisante jusqu'au 31 décembre 2013. La Société détient des lignes de crédit à hauteur de €26M et dispose d'une trésorerie positive de €88M au 31 décembre 2012. Aucune ligne de crédit n'a été utilisée à la clôture. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €43.6M au 31 décembre 2012.

### 5.3 Principales méthodes comptables

#### 5.3.1 Méthodes de consolidation des titres de participation

Au 31 décembre 2012, il existe une situation de contrôle exclusif du FCPR Apax France VIII-B dont Altamir Amboise détient plus de 50% des parts.

Par application de IAS 27, Apax France VIII-B est consolidé suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir Amboise est compris entre 20% et 50%, Altamir Amboise ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de la société et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes les participations dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50% sont réputées être sous influence notable.

Par ailleurs, l'ensemble des participations sous influence notable ou contrôlées conjointement sont exclues du périmètre de consolidation par application de l'option offerte par les normes IAS 28 et IAS 31 tels que prévu pour les organismes de capital-risque. Ainsi Altamir Amboise a désigné, dès leur comptabilisation initiale, l'ensemble de ces participations comme étant à leur juste valeur avec variation en résultat.

#### 5.3.2 Autres méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS.

(a) *Valorisation du portefeuille :*

- *Instruments de capitaux propres*

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence notable. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option de comptabilisation à la juste valeur par résultat prévue par la norme IAS 28 pour les sociétés de capital risque est également retenue.

En application de l'option juste valeur, les instruments financiers détenus sont valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 5.4.

- *Instruments en titres hybrides*

Dans le cadre de ses prises de participation, Altamir Amboise peut être amené à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. Pour ce type d'instruments comportant des dérivés incorporés, Altamir Amboise a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par résultat conformément à IAS 39. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués à la juste valeur et les variations de juste valeur (positives ou négatives) impactent le compte de résultat.

Les intérêts courus n'ayant pas vocation à être payés à Altamir Amboise sont dépréciés à 100 % et sont inclus dans la valorisation des titres.

Ces instruments hybrides sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

- *Instruments dérivés*

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur est déterminée notamment sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sous-jacentes estimé à la date de clôture.

- *Prêts et créances*

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés en « prêts et créances » et valorisés au coût amorti. Les produits d'intérêts y afférant sont rattachés au résultat de la période suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

*(b) Endettement et capitaux propres*

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire (« carried interest ») égal à 18% du résultat net comptable retraité des produits de placement et des reports à nouveau négatifs. Par ailleurs, une somme égale à 2%, calculée sur la même base, est due à l'associé commandité.

La rémunération des actionnaires B et de l'associé commandité est due dès la constatation d'un profit net retraité. La rémunération de ces parts, ainsi que les parts elles-mêmes, sont considérées comme des dettes, en application des critères d'analyse d'IAS 32.

En application des statuts, la rémunération due aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité est calculée en tenant compte des plus et moins values latentes et est comptabilisée en résultat. La dette est constatée et figure au passif à la clôture.

La Société a émis des bons de souscription d'actions B.

Les bons de souscription en actions B (BSA B) donnent à leur détenteur le droit de souscrire à une action B de la Société pour un BSA B détenu et pour un prix de souscription égal à 10 €. Ces BSA B permettent au gérant, seul détenteur, de modifier la répartition des actions B entre les membres des équipes de gestion. Du point de vue de l'émetteur Altamir Amboise, la valeur des BSA B n'est donc pas dépendante de la valeur des actions B et doit être maintenue en IFRS pour leur prix de souscription. Les BSA B sont enregistrés en dettes non courantes au bilan.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

*(c) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme*

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro, BMTN et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, capital et intérêts minimum garantis).

La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de la période.

*(d) Régime fiscal*

La Société a opté pour le statut fiscal des sociétés de capital risque au 1<sup>er</sup> janvier 1996. Elle est exonérée d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun impôt différé n'est constaté dans les comptes.

La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée au compte de résultat.

*(e) Information sectorielle*

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

#### 5.4 Détermination de la juste valeur

Les principes de valorisation en juste valeur retenus sont conformes aux normes IFRS :

##### **Titres classés en catégorie 1**

Il s'agit des sociétés dont les titres sont admis sur un marché règlementé (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre. Ces incidences des clauses de « lock up » sont considérées comme une composante de la valeur des titres.

##### **Titres classés en catégorie 2**

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des comparables de titres cotés ou de transactions récentes.

Une décote de négociabilité est appliquée pouvant aller jusqu'à 30%.

Après une étude effectuée auprès d'un certain nombre de sociétés de gestion, Apax Partners et Altamir Amboise ont opté pour une méthodologie plus affinée pour déterminer les décotes.

##### **Titres classés en catégorie 3**

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »).

Cette catégorie inclut 3 méthodes de valorisation :

- Acquisitions récentes, en principe jusqu'à 12 mois : les titres sont maintenus au prix de revient.

Certaines situations spécifiques peuvent amener le gérant à réévaluer ou dévaluer certains investissements au cours des 12 premiers mois.

- Opérations de capital risque ou opérations de capital développement voire de certains LBO : prix du dernier tour de financement ayant fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.  
Ce prix est ajusté à la baisse de 25% à 100% selon les facteurs de risques reconnus tels que retard sur leur plan de marche ou difficultés de trésorerie.
  - 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
  - 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
  - 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
  - Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

Cette sous-catégorie inclut également les sociétés en phase de négociation de sortie. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période trimestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.

- Utilisation de la méthode du discounted cashflow pour des situations où aucune autre méthode n'est applicable.

## 5.5 Evénements importants de la période

### 5.5.1 Investissements et cessions

La société a investi et engagé €49.8M en 2012 qui se décomposent principalement comme suit :

#### En direct :

- un investissement de €20.6M dans la nouvelle holding de la société Alain Afflelou dans le cadre du changement d'actionnaire majoritaire ;
- des remboursements d'apports en collatéral consécutifs à la hausse des cours de bourse d'Altran (-€10.8M) ;
- des investissements et engagements complémentaires dont €0.3M dans DBV à l'occasion de son introduction en bourse, €3.9M dans Unilabs pour lui permettre de poursuivre son programme d'acquisitions et €3.2M dans Financière Helios dans le cadre d'une renégociation de la dette bancaire permettant de reporter son échéance.

#### Indirectement au travers le FCPR Apax France VIII-B :

- un nouvel investissement de €20.4M dans une nouvelle société Texa, leader français de l'expertise d'assurance ;

- un investissement complémentaire dans Codilink pour €0.1M

Indirectement au travers le FCPR Apax VIII-A LP :

Altamir Amboise a commencé à investir au travers du Fonds Apax VIII-A LP conseillé par Apax Partners LLP. Altamir Amboise a pris l'engagement d'investir un montant de €60M minimum ou 1% du fonds avec un maximum de €90M. En 2012, le fonds Apax VIII-A-LP a investi €2.8M dans la société Garda, leader canadien dans la sécurité et le transport de fonds.

L'activité de cessions correspond à un montant de €39.7M incluant les revenus et produits liés.

En direct :

Altamir Amboise a cédé le solde de ses titres dans les sociétés cotées Hybrigenics, Newron et dans les sociétés non cotées Alain Afflelou, Arkadin, Ask, Odyssey et Parkeon. De plus, suite à la transmission universelle de patrimoine de Sandinvest l'intégralité des actifs a été transférée à Financière Season. Altamir Amboise a procédé également à des cessions partielles notamment dans les sociétés Wallet investissement II et Infopro.

La société a encaissé une partie du séquestre de Vizada pour €3M. Cette transaction était enregistrée en produits à recevoir au 31 décembre 2011.

Indirectement au travers le FCPR Apax France VIII-B :

Suite à un remboursement partiel du nominal des CPECS Séries 2A dans Codilink, Altamir Amboise a encaissé €1.2M.

### 5.5.2 Autres événements

La Société a été contrôlée en 2012 sur le calcul de la Contribution Economique Territoriale (CET), pour les exercices 2010 et 2011. Face à l'imprécision des textes, la Société avait déclaré une base réduite tout en indiquant à l'Administration les options prises. Les comptes au 31 décembre 2011 comprenaient une provision pour complément éventuel d'imposition.

L'Administration n'a pas accepté l'interprétation de la société et a conclu à une imposition de € 438 098 déjà provisionnée à hauteur de € 688 555 dans les comptes au 31/12/2011.

La Société ayant indiqué une mention expresse de son choix, aucune pénalité n'est retenue.

Ce redressement donnera lieu à réclamation par voie gracieuse puis contentieuse si nécessaire.

### 5.5.3 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2012

Un protocole d'accord a été signé avec un consortium chinois pour la vente de la société IEE. La clôture de la transaction devrait intervenir le 31 mai 2013 au plus tard après accord des autorités de la concurrence. La société a été valorisée au prix de cession dans les comptes au 31 décembre 2012.

Le fonds Apax VIII-A LP a également annoncé avoir pris l'engagement d'acquérir la société américaine Cole Haan, un leader dans le design et la distribution de chaussures haut de gamme et accessoires

Pour l'exercice 2013 la Gérance a décidé que la part d'Altamir Amboise dans tout nouvel investissement du fonds Apax France VIII-B correspondrait à la fourchette haute de son engagement soit €280M.

5.6 Détail des instruments financiers dans l'état de situation financière et dans l'état du résultat global.

5.6.1

(a) *Etat de situation financière*

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2012 établis sous le référentiel IFRS

(euros)	Juste valeur par compte de résultat		31 décembre 2012			Total
			Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût amorti	Instruments non financiers	
	Sur option	Dérivés				
<b>ACTIF</b>						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	376 143 096		42 157 365			418 300 461
Autres actifs financiers			307 557			307 557
Créances diverses	3 900 599					3 900 599
<b>Total actifs non courants</b>	<b>380 043 695</b>	<b>0</b>	<b>42 464 922</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>422 508 617</b>
Créances diverses					489 724	489 724
Autres actifs financiers courants	10 115 070					10 115 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 369 770			3 722 520		88 092 288
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
<b>Total actifs courants</b>	<b>94 484 840</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 722 520</b>	<b>489 724</b>	<b>98 697 082</b>
<b>Total Actif</b>	<b>474 528 535</b>	<b>0</b>	<b>42 464 922</b>	<b>3 722 520</b>	<b>489 724</b>	<b>521 205 701</b>
<b>PASSIF</b>						
<b>Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B</b>	<b>24 081 532</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 081 532</b>
Autres dettes	2 712 632					2 712 632
Provision						0
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>2 712 632</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 712 632</b>
Dettes financières diverses				0		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				449 651		449 651
Autres dettes				2 272 036		2 272 036
<b>Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 721 687</b>	<b>0</b>	<b>2 721 687</b>
<b>Total Passif</b>	<b>26 794 164</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 721 687</b>	<b>0</b>	<b>29 515 854</b>
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	93 300 105					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	277 239 462					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	47 760 894					
<b>31 décembre 2011</b>						
(euros)	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût amorti	Instruments non financiers	Total
			Sur option	Dérivés		
<b>ACTIF</b>						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	265 062 338		56 161 731			321 224 069
Autres actifs financiers			192 811			192 811
<b>Total actifs non courants</b>	<b>265 062 338</b>	<b>0</b>	<b>56 354 542</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>321 416 880</b>
Créances diverses	5 604 038				83 409	5 687 447
Autres actifs financiers courants						0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 450 823			56 185 503		133 636 326
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
<b>Total actifs courants</b>	<b>83 054 861</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 185 503</b>	<b>83 409</b>	<b>139 323 773</b>
<b>Total Actif</b>	<b>348 117 199</b>	<b>0</b>	<b>56 354 542</b>	<b>56 185 503</b>	<b>83 409</b>	<b>460 740 653</b>
<b>PASSIF</b>						
<b>Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B</b>	<b>16 799 099</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 799 099</b>
Provision					161 627	161 627
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>161 627</b>	<b>161 627</b>
Dettes financières diverses				52 041		52 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				220 217		220 217
Autres dettes				1 695 614		1 695 614
<b>Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 967 872</b>	<b>0</b>	<b>1 967 872</b>
<b>Total Passif</b>	<b>16 799 099</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 967 872</b>	<b>161 627</b>	<b>18 928 599</b>
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	49 914 703					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	177 683 805					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	93 625 561					

Modification de la ventilation par rapport à la publication des Annexes 2011 pour pouvoir comparer avec le tableau 2012

(b) *Etat du résultat global*

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2012 établis sous le référentiel IFRS

	31 décembre 2012					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût amorti	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur (1)	81 343 518		-4 766			81 338 752
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	-10 709 713		-9 997			-10 719 710
Autres revenus du portefeuille	4 686 348		9 674 715			14 361 063
<b>Résultat du portefeuille de participations</b>	<b>75 320 153</b>	<b>0</b>	<b>9 659 952</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>84 980 105</b>
Achats et autres charges externes					-16 054 666	-16 054 666
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 008 342	-1 008 342
Autres produits					3 502	3 502
Autres charges					0	0
<b>Résultat opérationnel brut</b>	<b>75 320 153</b>	<b>0</b>	<b>9 659 952</b>	<b>0</b>	<b>-17 059 506</b>	<b>67 920 600</b>
Part revenant aux porteurs de parts C	-2 625 879					-2 625 879
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-10 435 864					-10 435 864
<b>Résultat opérationnel net</b>	<b>62 258 410</b>	<b>0</b>	<b>9 659 952</b>	<b>0</b>	<b>-17 059 506</b>	<b>54 858 857</b>
Produits des placements de trésorerie	1 830 758					1 830 758
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	393 135					393 135
Intérêts, produits et charges assimilés	106 529					106 529
Autres charges financières	-135 006					-135 006
<b>Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires</b>	<b>64 453 826</b>	<b>0</b>	<b>9 659 952</b>	<b>0</b>	<b>-17 059 506</b>	<b>57 054 273</b>
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
niveau 1 - coté sur un marché actif	48 779 227					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	36 219 161					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-4 850 850					

	31 décembre 2011					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût amorti	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	-25 861 232					-25 861 232
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	42 725 890					42 725 890
Autres revenus du portefeuille	4 401 169		15 151 846			19 553 014
<b>Résultat du portefeuille de participations</b>	<b>21 265 827</b>	<b>0</b>	<b>15 151 846</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 417 672</b>
Achats et autres charges externes					-11 390 925	-11 390 925
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 588 254	-1 588 254
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
<b>Résultat opérationnel brut</b>	<b>21 265 827</b>	<b>0</b>	<b>15 151 846</b>	<b>0</b>	<b>-12 979 179</b>	<b>23 438 494</b>
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-5 332 111					-5 332 111
<b>Résultat opérationnel net</b>	<b>15 933 716</b>	<b>0</b>	<b>15 151 846</b>	<b>0</b>	<b>-12 979 179</b>	<b>18 106 382</b>
Produits des placements de trésorerie	631 910					631 910
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138 950					138 950
Intérêts, produits et charges assimilés	-22					-22
Autres charges financières	-102 695					-102 695
<b>Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires</b>	<b>16 601 859</b>	<b>0</b>	<b>15 151 846</b>	<b>0</b>	<b>-12 979 179</b>	<b>18 774 526</b>
<i>Variations de juste valeur du portefeuille (1)*</i>						
niveau 1 - coté sur un marché actif	-41 198 729					
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	15 710 595					
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-373 097					

Modification de la ventilation par rapport à la publication des Annexes 2011 pour pouvoir comparer avec le tableau 2012

5.7 Variation de juste valeur :

La variation de juste valeur de l'année 2012 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Variation de juste valeur du portefeuille	80 147 538 -	25 861 232
Variation de juste valeur des autres actifs	1 191 214	-
<b>Total Variation de juste valeur</b>	<b>81 338 752 -</b>	<b>25 861 232</b>

5.8 Portefeuille d'investissements :

Les variations, sur l'exercice, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<b>Portefeuille</b>
<b>Juste valeur au 31 décembre 2011</b>	<b>321 224 069</b>
Acquisitions de participations	59 012 690
Mouvements sur comptes courants	- 7 010 871
Distribution par les sociétés du portefeuille	- 106 391
Cessions	- 34 966 574
Variations de juste valeur	80 147 538
<b>Juste valeur au 31 décembre 2012</b>	<b>418 300 461</b>
Dont variations de juste valeur positives	96 048 885
Dont variations de juste valeur négatives	- 15 901 347

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<b>Portefeuille</b>
<b>Juste valeur au 31 décembre 2011</b>	<b>93 625 561</b>
Acquisitions	43 879 633
Cessions	- 28 079 394
Changement de catégorie	- 56 814 056
Variations de juste valeur	- 4 850 850
<b>Juste valeur au 31 décembre 2012</b>	<b>47 760 894</b>

La ligne changement de catégorie correspond essentiellement aux transferts en catégorie 2 de participations Willink , Amplitude et Codilink, Thom Europe désormais valorisées par la méthode des multiples (-€88.37M) et à l'arrivée dans la catégorie 3 de la participation Royer et Afflelou (+€1.76M) valorisée selon le prix de cession.

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 5.4

	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
% ge des instruments cotés dans le portefeuille	22,3%	15,5%
% ge des instruments cotés dans l'ANR	19,2%	11,3%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements :

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>Stade de développement</b>		
LBO	365 793 659	290 747 433
Développement	48 795 898	26 470 466
Venture *	3 710 903	4 006 168
<b>Total portefeuille</b>	<b>418 300 461</b>	<b>321 224 069</b>

\* Venture : création/démarrage et financement de jeunes sociétés dont le

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>Industrie</b>		
Services financiers aux entreprises	93 489 912	51 293 923
Télécoms et technologies de l'information	62 168 872	38 345 520
Distribution et biens de consommation	104 070 785	111 764 522
Santé	73 682 554	66 912 922
Médias	84 888 337	52 907 180
<b>Total portefeuille</b>	<b>418 300 461</b>	<b>321 224 069</b>

## 5.9 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers correspondent aux fonds AARC qui sont des fonds de « hedge funds » gérés par Apax Partners Londres et qui s'orientent vers l'investissement auprès de gérants qui :

- Surpondèrent les sous-jacents tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les matières premières tout en investissant également dans l'énergie, les actions et les obligations convertibles.
- Appliquent des méthodes d'investissement qui vont du discrétionnaire à court terme, aux fondamentaux basés sur des modèles mathématiques, et des analyses de la valeur.

Les risques de cet investissement sont les risques liés aux sous-jacents cités ci-dessus qui présentent une forte volatilité et donc un fort risque de perte en capital. Ces risques sont toutefois pondérés par une politique de concentration du portefeuille sur un nombre défini de fonds, de répartition des risques et de recherche d'investissements non corrélés.

Au 31/12/2012, la plus value latente sur ces titres de placement est de €15 070. Un montant complémentaire de €20M a été investi depuis la clôture de l'exercice.

## 5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Valeurs mobilières de placement	84 369 772	77 450 823
Disponibilités	3 722 520	56 185 503
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>88 092 290</b>	<b>133 636 326</b>

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires euros ou de dépôts à terme.

### 5.11 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

<i>(nombre de parts)</i>	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Actions ordinaires	Actions B	Actions ordinaires	Actions B
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
<b>Actions émises en fin de période</b>	<b>36 512 301</b>	<b>18 582</b>	<b>36 512 301</b>	<b>18 582</b>
Actions propres détenues	33 000	-	51 213	-
<b>Actions en circulation en fin de période</b>	<b>36 479 301</b>	<b>18 582</b>	<b>36 461 088</b>	<b>18 582</b>
<b>ANR par action ordinaire</b> (capitaux propres IFRS/nbre actions ordinaires)	<b>13,48</b>		<b>12,12</b>	

  

<i>(euros)</i>	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
<b>Capital social</b>	<b>219 073 806</b>	<b>185 820</b>	<b>219 259 626</b>	<b>219 073 806</b>	<b>185 820</b>	<b>219 259 626</b>

Le dividende versé aux actionnaires commanditaires en 2012 au titre de l'exercice 2011 représente un montant de 0,20 € par action ordinaire en circulation (hors actions propres). L'ANR par action ordinaire (hors actions propres) s'élève à €13.48 par action ordinaire au 31 décembre (€12.12 par action ordinaire au 31 décembre 2011).

### 5.12 Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B

Ce poste se décompose comme suit :

*(en euros)*

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B</b>	<b>24 077 808</b>	<b>16 795 375</b>
BSA B	3 724	3 724
<b>Total Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B</b>	<b>24 081 532</b>	<b>16 799 099</b>

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée ci-dessous :

*(en euros)*

	Total
31 décembre 2011	16 795 375
Montant versé en 2012	- 3 153 431
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B sur le résultat 2012	10 435 864
<b>Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B</b>	<b>24 077 808</b>

### 5.13 Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes correspondent principalement au carried interest dû aux porteurs de parts C d'Apax France VIII-B, compte tenu de la performance de ce fonds. Ces dettes sont à plus d'un an.

### 5.14 Autres dettes courantes

Les autres dettes courantes correspondent principalement à la provision du redressement fiscal sur la CVAE pour 2010 et 2011 (€ 438K diminué de €427K payé en 2012 soit une dette de € 011K) et à la provision CVAE 2012 pour un montant de €59K. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

### 5.15 Ecart de valorisation sur cessions de la période

<i>(en euros)</i>	<u>31 décembre 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Prix de cession	24 246 866	170 969 193
Juste valeur en début de période	34 966 574	126 735 151
Impact liquidation Ahau 30	-	1 508 152
<b>Impact résultat</b>	<b>- 10 719 710</b>	<b>42 725 890</b>
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	384 819	47 859 497
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	- 11 104 529	- 5 133 607

En 2012, l'écart de valorisation sur cessions est négatif à hauteur de - €10,7M en raison d'une distribution préalable à la cession d'Afflelou pour €14,1M et enregistrée en « Autres revenus du portefeuille ».

### 5.16 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>31 décembre 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Intérêts et autres produits	9 674 715	15 152 555
Dividendes	4 686 348	4 400 459
<b>Total</b>	<b>14 361 063</b>	<b>19 553 014</b>

### 5.17 Achats et autres charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

(en euros)

	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement brut	9 266 040	7 836 280
Quote-part des honoraires versés par les sociétés du portefeuille	61 961	-1 537 437
Quote-part Apax France VIII-B et Apax France VIII-A LP	-1 331 084	-530 234
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement net	7 996 917	5 768 609
Honoraires et frais de gestion des Fonds Apax France VIII-B/Apax VIII-A LP/Ahau 30	6 603 720	4 034 066
Autres honoraires et frais	1 454 029	1 588 250
<b>Total</b>	<b>16 054 665</b>	<b>11 390 925</b>

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour 2012 aurait dû s'élever à : € 266 040 TTC selon l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise.

Néanmoins celui ci stipule également que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. De plus, cet article a été modifié par le biais d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 29 mars 2012, qui stipule que la rémunération TTC de la Gérance est diminuée d'une somme égale au produit de la valeur nominale des parts détenues par Altamir Amboise dans les FCPR Apax France (le cas échéant Apax France VIII-B) et dans toute entité supportant des honoraires de gestion facturés par toute entité de gestion Apax (le cas échéant Apax VIII-A LP) par le taux annuel moyen TTC des honoraires de gestion du fonds. La somme déduite au 31 décembre 2012 de toutes ces déductions s'élèvent à : € 269 123 TTC. La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : € 996 917 TTC.

Les honoraires du conseil en investissement d'Apax France VIII-B facturés par la société de gestion Apax Partners Midmarket sont de € 918 870 TTC et les honoraires de gestion d'Apax VIII-A LP sont de € 805 783 TTC pour l'année 2012. Les frais de gestion de ces fonds correspondent principalement à des frais de conseil extérieur (Audit, Avocats ..) engagés pour des projets d'investissements n'ayant pas aboutis.

Les autres honoraires et frais correspondent notamment aux honoraires des commissaires aux comptes, d'avocats, d'assistance comptable, de cotation, des commissions bancaires, des frais de publicité, d'annonces et de publications d'Altamir Amboise.

## 5.18 Sensibilité

Altamir Amboise n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

### (a) Risques liés aux fluctuations des cours de bourse

- Risques liés au cours de Bourse des participations

La vocation première d'Altamir Amboise n'est pas d'investir dans des titres de sociétés cotées. Toutefois, Altamir Amboise peut être amenée à détenir des titres cotés en raison de l'introduction en bourse de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou en paiement du prix de cession de participations de son portefeuille. Ces titres peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse. Même en l'absence de telles clauses, Altamir Amboise peut juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation, objectif dont le résultat ne peut être garanti. Par ailleurs, Altamir Amboise ne s'interdit pas, par principe, d'investir, directement ou

indirectement, dans le capital d'une société au seul motif que celle-ci est cotée en bourse, dès lors que cette société s'inscrit dans le champ de sa stratégie d'investissement.

Par conséquent, Altamir Amboise détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en bourse de ces valeurs par Altamir Amboise.

Les sociétés cotées au 31 décembre 2012 représentent 22.30% du portefeuille (15.5 % au 31 décembre 2011) ou 19.20% de l'Actif Net Réévalué total (11.3 % au 31 décembre 2011). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ou obtenus en paiement de cessions ainsi que de LBO sur des sociétés cotées. Ils seront cédés sur le marché au fur et à mesure que les valorisations et les conditions de liquidité s'avèreront favorables.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de €13.7M sur la valorisation du portefeuille au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

En outre, l'évolution des cours de bourse des comparables ne représente pas un risque à proprement dit, car si ces comparables fournissent bien un élément de calcul de la juste valeur à une date donnée, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à - 10 % des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à €29.4M.

#### *(b) Risques liés aux taux d'intérêt*

- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir Amboise est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

- Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles qu'obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en termes de taux proprement dit.

Altamir Amboise n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

#### *(c) Risque de change*

Altamir Amboise a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir Amboise a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 31 décembre 2012, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et créances de deux sociétés du portefeuille qui représentent €3.9M soit 0.76% de l'actif (€6.1M représentant 1.33% de l'actif au 31 décembre 2011).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

**31 décembre 2012**

	<b>Titres de participation</b>	<b>Créances diverses</b>
	<b>US Dollars (USD)</b>	<b>US Dollars (USD)</b>
Actifs en euros	88 325	3 897 599
Passifs		
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>88 325</b>	<b>3 897 599</b>
Position hors bilan		
<b>Position nette après gestion</b>	<b>88 325</b>	<b>3 897 599</b>
<b>Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %</b>	<b>8 833</b>	<b>389 760</b>

**31 décembre 2011**

	<b>Titres de participation</b>	<b>Créances diverses</b>
	<b>US Dollars (USD)</b>	<b>US Dollars (USD)</b>
Actifs en euros	551 959	5 585 055
Passifs		
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>551 959</b>	<b>5 585 055</b>
Position hors bilan		
<b>Position nette après gestion</b>	<b>551 959</b>	<b>5 585 055</b>
<b>Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %</b>	<b>55 196</b>	<b>558 506</b>

Altamir Amboise n'effectue aucune couverture de change, car l'effet change est non significatif face aux attentes de plus-values en valeur absolue sur ces titres.

#### 5.19 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

<b>Résultat par action normal</b>	<b>31 décembre 2012    31 décembre 2011</b>	
<b>Numérateur (en euros)</b>		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	<b>57 054 273</b>	<b>18 774 526</b>
<b>Dénominateur</b>		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	-        48 738	-        39 867
Effet augmentation de capital	-	-
<b>Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)</b>	<b>36 463 563</b>	<b>36 472 434</b>
<b>Résultat par action (normal)</b>	<b>1,56</b>	<b>0,51</b>
<b>Résultat par action (dilué)</b>	<b>1,56</b>	<b>0,51</b>

## 5.20 Parties liées

En application de la norme IAS24, les parties liées sont les suivantes :

### (a) Actionnaire

Apax Partners SA en tant que conseil en investissement et Altamir Amboise Gérance, en tant que Gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de € 994 716 TTC en 2012 (€ 768 610 TTC sur l'année 2011).

Les montants restant à recevoir à la clôture sont de € 764 et il n'y a aucun montant restant à payer au 31 décembre 2012 (Montant restant à payer au 31 décembre 2011 : € 839 et aucun montant restant à recevoir).

### (b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période avec ces sociétés sont présentées ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012    31 décembre 2011</b>	
<b>Compte de résultat</b>		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	-        6 862	26 077 627
Variations de juste valeur	46 009 081    -	15 531 866
Autres revenus du portefeuille	-	4 210 610
<b>Bilan</b>		
Portefeuille de participations	186 215 613	141 442 695
Créances diverses	3 897 599	-

(c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à €135 000 au 31 décembre 2012 (€0 000 au 31 décembre 2011).

5.21 Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	87 912 598	3 636 616
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	1 541 552	2 128 707
<b>Total</b>	<b>89 454 150</b>	<b>5 765 323</b>
Engagements d'investissement d'Altamir Amboise dans Apax France VIII-B	193 334 311	228 011 271
<b>Total</b>	<b>282 788 461</b>	<b>233 776 594</b>

(a) Engagements d'investissements

Sociétés	Engagements au 31/12/2011	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 31/12/2012	Nouveaux engagements au 31/12/2012	Engagements au 31/12/2012
<b>Titres cotés</b>					
Gfi Informatique (Itefin Part.)	339 700	524 600		184 900	0
<b>Titres non cotés</b>					
Vocalcom (Willink) *	3 296 916	1 798 318			1 498 598
Texa (Texa Groupe Investissements)*				14 000	14 000
Apax VIII-A LP		3 600 000		86 400 000	86 400 000
<b>Total</b>	<b>3 636 616</b>	<b>5 922 918</b>	<b>0</b>	<b>198 900</b>	<b>87 912 598</b>

\* Les engagements d'investissements dans Vocalcom et Texa font parti de l'engagement d'investissement d'Altamir Amboise dans Apax France VIII-B

Les tableaux ci-dessus présentent des chiffres tenant compte de l'engagement maximum de Apax VIII-A LP et d'Apax France VIII-B.

Pour information, Altamir Amboise s'est engagé à investir un montant de €60M minimum ou 1% du fonds avec un maximum de €90M dans Apax VIII-A LP, au 31 décembre 2012, le montant investi était de €3.6M.

(b) Garanties de passif et autres engagements

**Garanties de Passif**

Une garantie à première demande a été signée en faveur de Cap Gemini dans le cadre de la cession de Camélia Participations (Prosodie). Cette garantie pouvait être appelée dans le cas d'une réclamation d'ordre fiscal, ayant pour échéance le 4 janvier 2013. La quote-part d'Altamir Amboise était de €1 916 146. En

contrepartie de cette garantie Altamir Amboise a nanti au profit de la banque Wormser Frères 63 659 700 parts A1, 166 368 800 parts A2 et 153 200 800 parts A3 du FCPR Apax France VIII B. En octobre 2012, une première tranche de cette garantie a été levée à hauteur de €89 776,62 et €28 296,23 appelés au titre de la garantie. Au 31 décembre 2012, le solde de la contre-garantie donnée par Altamir Amboise s'élevait à €58 073. Le 4 janvier 2013, la garantie a expiré et le nantissement levé.

Le Fonds Apax France VIII-B s'est engagé jusqu'au 31 décembre 2019 à participer à une augmentation de capital d'Orthofin I (Amplitude) si le dénouement d'un litige fiscal entraînait des bris de covenants. La quote part d'Apax France VIII-B est de €58 479.

Altamir Amboise a placé €25 000 sur un compte nanti au profit de Financière Season, jusqu'au 31 décembre 2013 au plus tôt, pour gérer les éventuels appels en garantie au titre de la garantie donnée par Financière Season dans le cadre de la cession de Mondial Tissus en mai 2010.

L'engagement suivant est appréhendé dans les comptes et est exposé ci-dessous à titre informatif :

- Une partie des produits de cession de la société Mobsat Group Holding a été placée sous séquestre par Chrysaor, et les holdings des managers. La quote-part de ce séquestre pour Altamir Amboise était de €666 771 au 31 décembre 2011 sur la base d'un taux de change €/\$ à 1.2939. Une partie de ce séquestre est enregistré par Altamir Amboise en créance sur Chrysaor. La première échéance à 6 mois pour le tiers du séquestre a été libérée en juin 2012. Les deux autres tranches représentant €1 107 975 sur la base d'un taux de change €/\$ à 1.3194 sont libérables dans 2 ans pour 25% et 4 ans pour les 75% restants.

### **Autres engagements hors bilan**

Altamir Amboise réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.

Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes.

Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que sa moyenne sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûretés rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir Amboise, à proportion de leur quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir Amboise (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais mobilisent une partie de sa trésorerie.

Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé et ces appels remboursés.

En termes de sensibilité :

- une baisse de 10% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 31 décembre 2012, n'entraînerait pas d'appel en collatéral pour Altamir Amboise ;
- une baisse de 20% entraînerait un appel de collatéral de €0.86M.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés, Thom Europe, Maisons du Monde et ETAI, de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

**Titres nantis :**

- Au profit de la banque Palatine :

Au 31 décembre 2012, 400 000 000 parts A1, 400 000 000 parts A2, et 400 000 000 parts A3 du FCPR Apax France VIIIIB ont été nantis au profit de la banque PALATINE :

- en face de deux lignes de crédit pour un montant total de €8M, non utilisée au 31/12/12

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIIIIB au 30/06/11.

- Au profit de la banque Transatlantique :

Au 31 décembre 2012, 21 947 435 parts A1, 378 075 986 parts A2, et 349 976 579 parts A3 du FCPR Apax France VIIIIB ont été nantis au profit de la banque Transatlantique :

- en face d'une ligne de crédit pour un montant de €5M, non utilisée au 31/12/2012

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIIIIB au 30/06/11.

- Au profit de la banque CIC :

Dans le cadre de la prise de participation dans Texa, le Fonds Apax France VIII-B a nanti l'intégralité des actions qu'il détient dans Trocadéro Participations et des obligations convertibles qu'il détient dans Trocadéro Participations II au profit des banques.